Image not found or type unknown

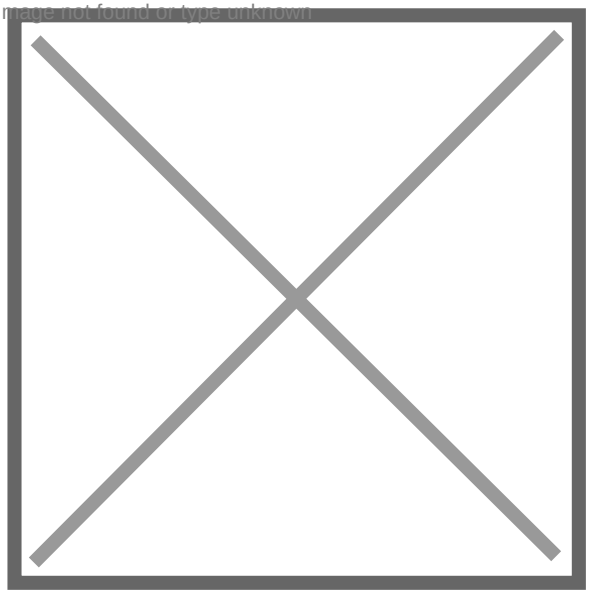

Divergence entre bailleur et moi

Par **Aquilina**, le **12/01/2010** à **18:49**

Bonjour,
suite à un appel téléphonique ce jour,de la part d'un établissement financier Franfinance,concernant un contrat pour assurer le financement de matériel pour un dépôt de magasin sur Béziers il y a vingt ans de cela(1990)
Je précise que suite au décès de mon conjoint ledit magasin a été liquidé et une ordonnance de jugement du 04/02/1991a été publiée faisant état de la poursuite du paiement des échéances par le cessionnaire ce que cet établissement financier a expressement accepté.
Ma question:combien de temps faut-il pour qu'il y ait prescrption ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés